

Objetif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

| | |
|---|--|
| Nom du produit | Raiffeisen SmartEnergy ESG Equities (R) (OPCVM) (ci-après dénommé « fonds ») |
| Devise du fonds / devise des tranches | EUR / EUR |
| Identification du produit | Code ISIN Distribution des revenus (A): AT0000A2DFG6 Code ISIN Capitalisation des revenus (T): AT0000A2DFF8 Code ISIN Capitalisation totale des revenus, international (VTA): AT0000A2ETT8 |
| Initiateur du PRIIP | Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. (www.rcm.at/kontakt ou www.rcm-international.com sur le site web du pays concerné, à la rubrique « Contact ») Appelez le + 43 1 71 170 0 pour de plus amples informations. Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. est une filiale du groupe Raiffeisen Bank International AG. |
| Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP | L'Autorité autrichienne de surveillance des marchés financiers est responsable de la supervision de Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. en ce qui concerne ce document d'informations clés. Le produit (le fonds) est autorisé en Autriche. La société Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. est une société de gestion du fonds agréé en Autriche conformément à l'article 1 alinéa 1 point 13 BWG (loi autrichienne sur le système bancaire) conjointement à l'article 6 alinéa 2 InvFG (loi sur les fonds d'investissement), ainsi qu'un gérant de fonds d'investissement alternatif au sens de la directive AIFM. Elle est réglementée par l'Autorité autrichienne de surveillance des marchés financiers. Le produit (le fonds) est géré par Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. en qualité de société de gestion du fonds. Gérant de fonds: Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. |
| Date de production du document d'informations clés | 26 janvier 2024 / valable à compter du 9 février 2024 |

1. En quoi consiste ce produit ?

Type

Le fonds est un fonds spécial sans personnalité juridique propre, divisé en parts égales représentées par des titres négociables et détenues en copropriété par les porteurs de parts. Le produit (le fonds) est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) conformément à la loi sur les fonds d'investissement (InvFG 2011).

Les informations contenues dans ce document d'informations clés concernent la tranche AT0000A2DFF8. Elles sont également valables pour les autres tranches citées ci-dessus.

Ce fonds est un fonds à tranches avec plusieurs catégories de parts. Vous trouverez des informations sur d'autres catégories de parts du fonds dans le prospectus (Section II, point 7). Remarque à l'attention des investisseurs ne résidant pas en Autriche: Pour connaître les catégories d'actions autorisées à la commercialisation dans votre pays, veuillez consulter le site web de votre pays à l'adresse www.rcm-international.com (rubrique « Cours et documents »).

Durée

Le produit (le fonds) a été créé pour une durée indéterminée. Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. peut résilier la gestion du fonds conformément aux dispositions légales (Cf. le prospectus Section II, point 7 ou 8, paragraphe Dissolution du fonds d'investissement a) Résiliation de la gestion). Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. peut fusionner le fonds avec un autre fonds, sous réserve du respect des dispositions légales. En cas de fusion brute par absorption ou par création de société nouvelle, les fonds transférés sont dissous sans liquidation (Cf. le prospectus Section II, point 7 ou 8, paragraphe Dissolution du fonds d'investissement c) Fusion/regroupement). En cas de rachat de la totalité des parts du fonds par les investisseurs (porteurs de parts), le fonds est également dissous.

Objectifs

Le Raiffeisen SmartEnergy ESG Equities est un fonds d'actions. Le fonds vise à réaliser des investissements durables (priorité à la protection du climat). La part minimale d'investissements durables avec des objectifs environnementaux au sens du règlement Transparence ou au sens du règlement établissant la taxonomie s'élève au total à 90 % de l'actif du fonds. Il vise à atteindre une valorisation du capital à long terme moyennant une prise de risque assez élevée et est principalement investi en actions et en valeurs mobilières assimilables à des actions d'entreprises dont le portefeuille comprend des produits qui visent à réduire les gaz à effet de serre grâce à des solutions intelligentes (« smart energy ») et/ou en actions et en valeurs mobilières assimilables à des actions dont les émetteurs ont été classifiés comme durables sur la base de critères dits « ESG » (« Environnemental », « Social », « Governance »). Dans le cadre des investissements sur la base de titres individuels, aucun investissement ne sera réalisé dans des entreprises du secteur de l'armement ou dans des entreprises qui violent de manière substantielle les droits de l'homme et les droits du travail ou dont le chiffre d'affaires provient de la production ou de l'extraction ainsi que, pour une part substantielle, du traitement ou de l'utilisation ou d'autres services liés au charbon. Par ailleurs, les entreprises qui fabriquent des composants essentiels dans le domaine des armes « proscrites » (par ex. armes à sous-munitions, armes chimiques, mines terrestres) ou dont la gestion d'entreprise ne respecte pas un certain niveau de qualité sont exclues. Les instruments dérivés susceptibles de permettre ou soutenir la spéculation sur les denrées alimentaires ne sont pas non plus achetés. D'autres informations sur les critères négatifs figurent dans l'annexe 1. « Objectif d'investissement durable » du prospectus. L'analyse sur la base des critères négatifs est suivie de l'analyse des entreprises/émetteurs sous différents aspects de la durabilité et, enfin, un portefeuille diversifié est établi à partir des entreprises restantes en tenant compte de leur évaluation ESG et de son évolution. Le fonds peut être par ailleurs investi en placements à vue et placements immédiatement disponibles.

Le Fonds est géré de manière active sans tenir compte d'un indice de référence.

Le fonds d'investissement est autorisé à investir dans des instruments dérivés dans le cadre de la stratégie d'investissement et à utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.

Pour la catégorie de parts A, les revenus du fonds sont distribués à partir du 01.06. Les versements sur le capital du fonds et les versements intermédiaires sont également possibles. Pour toutes les autres catégories de parts, les revenus sont conservés dans le fonds et augmentent la valeur des parts.

Les porteurs de parts peuvent, sous réserve de suspension en raison de circonstances exceptionnelles, exiger le rachat des parts au prix de rachat en vigueur auprès de la banque dépositaire chaque jour ouvrable bancaire autrichien.

La banque dépositaire du fonds est Raiffeisen Bank International AG.

Le prospectus, y compris le règlement du fonds, les rapports de gestion annuels et semestriels, les prix d'émission et de rachat, ainsi que d'autres informations relatives au fonds, sont disponibles gratuitement en allemand sur Internet à l'adresse www.rcm.at (rubrique « Kurse und Dokumente ») ou, en cas d'enregistrement à l'étranger dans les pays germanophones, à l'adresse www.rcm-international.com sur le site web du pays concerné, à la rubrique « Kurse und Dokumente ». En cas d'enregistrement à l'étranger, dans des pays non-germanophones, vous trouverez ces informations en anglais à l'adresse www.rcm-international.com sur le site web du pays concerné, à la rubrique « Cours et documents ». Vous trouverez des informations sur les agents payeurs et les distributeurs dans le prospectus, à l'annexe Distributeurs. S'il existe un agent payeur et un distributeur dans votre pays, vous trouverez des informations à ce sujet à l'adresse www.rcm-international.com, sur le site web du pays concerné, à la rubrique « Agents payeurs et distributeurs ».

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné aux clients qui:

1. sont disposés et capables de supporter des fluctuations de valeur importantes et, le cas échéant, les pertes correspondantes, même élevées;
2. ont un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée (voir point 5 ci-dessous);
3. ont une connaissance et/ou une expérience suffisante de ce type de produit ou de produits similaires; et
4. cherchent à générer des plus-values en investissant principalement dans des véhicules d'investissement offrant des opportunités.

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 10 ans.

L'indicateur synthétique de risque vous aide à évaluer le risque associé à ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Remarque à l'attention des investisseurs dont la devise est différente de celle du fonds EUR: Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Vous n'avez pas à effectuer de paiements pour compenser les pertes (pas d'appel de marge).

Les risques importants qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque incluent notamment: le risque de crédit, de liquidité, de transfert, de conservation, le risque opérationnel et le risque lié à l'utilisation de produits dérivés.

Explication détaillée des risques du fonds dans le prospectus (section II, points 14 et 17).

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 15,0 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 10 ans

Exemple d'investissement: 10 000 EUR

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Si vous sortez après 10 ans

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | Si vous sortez après 10 ans |
|---|---|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Minimum | | | | |
| Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 1 260 EUR | 1 190 EUR | 380 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -87,4 % | -34,7 % | -27,9 % |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 3 820 EUR | 4 500 EUR | 4 410 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -61,8 % | -14,8 % | -7,9 % |
| Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2008 et décembre 2018, décembre 2008 étant la date de début et décembre 2018 la date de fin du scénario défavorable de la période de détention recommandée. | | | | |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 440 EUR | 12 170 EUR | 13 570 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -5,6 % | 4,0 % | 3,1 % |
| Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2011 et juin 2021, juin 2011 étant la date de début et juin 2021 la date de fin du scénario modéré de la période de détention recommandée. | | | | |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 18 500 EUR | 18 500 EUR | 37 270 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 85,0 % | 16,0 % | 14,1 % |
| Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2012 et juillet 2022, juillet 2012 étant la date de début et juillet 2022 la date de fin du scénario favorable de la période de détention recommandée. | | | | |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

3. Que se passe-t-il si Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit (le fonds) constitue un fonds spécial distinct des actifs de Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. Il n'y a donc pas de risque de contrepartie de Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. (par ex. si elle devient insolvable). La conservation des actifs du fonds comporte un risque de perte. Ce lui-ci peut résulter de l'insolvabilité, d'une violation de l'obligation de diligence ou d'un comportement frauduleux du conservateur (Raiffeisen Bank International AG) ou d'un sous-conservateur (liste des sous-conservateurs missionnés par le conservateur disponible sur www.rcm.at (Qui sommes nous / Informations concernant le groupe / Divers) ou sur www.rcm-international.com sur le site web du pays concerné, à la rubrique (Qui sommes nous / Informations concernant le groupe / Divers). Les porteurs de parts sont copropriétaires des actifs du fonds. Le fonds n'est pas couvert par une garantie des dépôts légale ou autre.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.

Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10.000 EUR sont investis

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | Si vous sortez après 10 ans |
|--|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Coûts totaux | 681 EUR | 1 841 EUR | 3 515 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6,8 % | 3,0 % par an | 2,4 % par an |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,5 % avant déduction des coûts et de 3,1 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux connus de la société de gestion que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,0 % du montant investi/500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|--|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 5,0 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 5,0 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal connu de la société de gestion que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. La société de gestion ne facture pas de coût d'entrée. | jusqu'à 500 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,65 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 165 EUR |
| Coûts de transaction | 0,156 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 16 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | Sans objet |

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 10 années

La période de détention recommandée est déterminée de telle sorte que la probabilité d'une perte en nominal sur cet horizon d'investissement soit faible pour l'investisseur (porteur de parts). Des pertes ne peuvent toutefois pas être exclues.

Vous pouvez – sauf suspension pour circonstances exceptionnelles – demander le rachat de vos parts auprès de la banque dépositaire chaque jour ouvrable bancaire en Autriche au prix de rachat en vigueur. Le profil risque/rendement réel du fonds peut, le cas échéant, varier considérablement si vous rachetez les parts avant la fin de la période de détention recommandée. Le prix de rachat correspondant à la valeur de la part. Aucune commission de rachat ou autre frais (de pénalité) n'est prélevé par Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Les réclamations concernant Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. ou le produit (le fonds) doivent être adressées à Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H., Mooslackengass 12, 1190 Vienne, ou à l'adresse kag-info@rcm.at ou info@rcm.at ou en utilisant le formulaire de contact disponible à l'adresse www.rcm.at/kontakt ou à l'adresse www.rcm-international.com sur le site web du pays concerné, à la rubrique « Contact ». En cas de réclamation concernant le conseil ou le processus de vente, veuillez contacter par écrit (y compris par courrier électronique) votre interlocuteur au sein de la banque / de l'agence auprès de laquelle vous avez acheté le produit (le fonds).

7. Autres informations pertinentes

Pour obtenir des informations sur les performances passées du fonds, veuillez consulter le site www.rcm.at (rubrique « Kurse und Dokumente ») ou www.rcm-international.com sur le site web du pays concerné, à la rubrique « Cours et documents ». Les données se rapportent aux 3 dernières années civiles.

Les calculs des scénarios de performance passés sont également disponibles à l'adresse www.rcm.at (rubrique « Kurse und Dokumente ») ou à l'adresse www.rcm-international.com sur le site web du pays concerné, à la rubrique « Cours et documents ».

Pour obtenir des informations sur les coûts (frais d'intermédiation/de vente) qui peuvent être facturés par les personnes vous vendant ce produit ou vous fournissant des conseils à son sujet, veuillez vous reporter – le cas échéant – aux documents juridiquement contraignants supplémentaires transmis et signés par l'investisseur conformément aux dispositions légales de chaque pays.

Les informations contenues dans le présent document d'informations clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit (fonds) et ne remplacent pas les conseils personnalisés de la banque ou de votre conseiller. Pour plus de précisions concernant d'éventuelles restrictions de vente, consulter le prospectus.